

POL 3015 - Les élections

Ruth Dassonneville (ruth.dassonneville@umontreal.ca)

Automne 2020, mercredi 8h30-11h30

Description

Les règles électorales. La participation et l'abstention. Les clientèles électorales et les traditions partisanes. Les stratégies des partis et des électeurs. La conjoncture électorale. Le vote et les politiques gouvernementales.

Approche et objectifs

Ce cours vise à présenter aux étudiant.e.s les éléments essentiels pour comprendre le processus électoral. Après une introduction sur l'origine et les objectifs des élections, le cours abordera les différentes procédures électorales et leur impact, la participation électorale, les systèmes de partis et les déterminants du choix de vote.

Le cours poursuit plusieurs objectifs. Premièrement, à la fin du cours l'étudiant.e devrait avoir une bonne connaissance de la littérature scientifique sur les élections. Deuxièmement, l'étudiant.e devrait être capable de formuler une évaluation critique des recherches empiriques dans le champ des études électorales. Troisièmement, l'étudiant.e. devrait être capable de comprendre et d'expliquer les résultats des élections dans le monde.

Pédagogie

Le contenu du cours sera partagé avec les étudiant.e.s en format de notes de cours, et de capsules vidéo pré-enregistrées (asynchrone). Il y aura aussi trois balados sur des recherches récentes. Cependant, la participation active des étudiants est fortement stimulée par le biais de la lecture interactive des notes de cours et par des séances de réponses/questions hebdomadaires sur zoom. La présence à ces séances synchrones sur zoom (de 10 h à 11 h) est attendue.

Évaluation

L'évaluation globale se décompose en quatre blocs :

1. Annotation des notes de cours. Ajouter minimum deux questions ou commentaires sur les notes de cours de la séance précédente. Les questions et commentaires sont à remettre via la plateforme pour lecture interactive *Perusall*. Les questions ou commentaires doivent être soumis au plus tard la veille de la prochaine séance. Il y aura douze chapitres à lire et à annoter, pour deux points chaque fois (12 × 2 points = 24 % de la note finale).

- 2. Un rapport de lecture sur un article publié dans le volume 65 (juin 2020) de la revue *Electoral Studies*. Le rapport de lecture doit être remis (via Studium) au plus tard le 28 octobre 2020. Un rapport a une longueur minimale de 1 500 mots et maximale de 2 000 mots. Le rapport peut être rédigé seul ou en équipe (de deux membres maximum). La première partie d'un rapport consiste en un résumé factuel, la seconde moitié en une évaluation critique de l'article choisi. Le rapport de lecture compte pour 16 % de la note finale. Si vous préférez faire un rapport de lecture d'un article publié en français, veuillez en informer la professeure (le 23 septembre au plus tard). Un article vous sera assigné par la professeure.
- 3. Développement, conduite, et analyse d'un sondage d'opinion publique. On mènera collectivement une enquête pour analyser le comportement électoral et les intentions de vote. Ce sondage, et l'analyse des résultats, compte pour 40 % de la note finale et peut être fait en équipe (de quatre membres maximum). Ce travail consiste en trois éléments :
 - Proposition d'une ou deux questions pour étudier un déterminant de la participation électorale ou du choix de vote (15 %). Une proposition de questions a une longueur d'environ 2 500 mots et consiste en deux parties. La première partie est une revue des écrits scientifiques sur ce déterminant, la deuxième partie contient la proposition et une motivation des questions précises à inclure dans le sondage. La proposition est à remettre (via Studium), le 7 octobre au plus tard.
 - Recrutement d'au moins dix répondant.e.s pour le sondage (5 %), les répondant.e.s doivent participer au sondage avant le 28 octobre.
 - Travail de session sur un déterminant du choix électoral (cf. le module proposé) (20 %). Pour le travail de session, les étudiant.e.s utiliseront les données du sondage électoral, qui pourront être analysées via une application interactive à laquelle les étudiant.e.s auront accès. Ce travail a une longueur minimale de 5 000 mots et maximale de 6 000 mots et inclut les éléments suivants : une introduction, une revue de la littérature sur le déterminant du choix électoral, des hypothèses claires et vérifiables, une analyse quantitative des données de sondage (permettant de tester les hypothèses), et une conclusion. Notez qu'une connaissance préalable des méthodes quantitatives n'est pas requise pour être en mesure de faire le travail de session. Le travail de session est à remettre (via Studium) le 11 décembre au plus tard.
- 4. **Un examen final** sur la matière vue dans le cours (formule take-home). L'examen final portera sur les notes de cours qui seront disponibles après chaque cours (via Studium), les capsules vidéos, et trois balados portant sur des recherches récentes. Il s'agira de répondre à deux questions générales, et vous aurez 12 heures pour ce faire. Les réponses prendront la forme d'un essai critique, de 2.000 mots maximum. L'examen final compte pour 20 % de la note finale.

Plan de cours

Mercredi 2 septembre

- Introduction
- Pourquoi les élections?
- Séance de questions et de discussion sur zoom, 10 h à 11 h (heure de Montréal).

Mercredi 9 septembre

- Droit de suffrage et vote obligatoire.
- Séance de questions et de discussion sur zoom, 10 h à 11 h (heure de Montréal).

Mercredi 16 septembre

- Qui participe?
- Séance de questions et de discussion sur zoom, 10 h à 11 h (heure de Montréal).

Mercredi 23 septembre

- Les modes de scrutin.
- Séance de questions et de discussion sur zoom, 10 h à 11 h (heure de Montréal).

Mercredi 30 septembre

- Les partis politiques et les systèmes de partis.
- Séance de questions et de discussion sur zoom, 10 h à 11 h (heure de Montréal).

Mercredi 7 octobre

- Les facteurs explicatifs du vote, les clivages socio-démographiques.
- Séance de questions et de discussion sur zoom, 10 h à 11 h (heure de Montréal).
- Date limite: Remise de la proposition des questions.

Mercredi 14 octobre

- Les facteurs explicatifs du vote, l'identité partisane.
- Séance de questions et de discussion sur zoom, 10 h à 11 h (heure de Montréal).

Mercredi 21 octobre

Semaine de lecture.

Mercredi 28 octobre

- Les facteurs explicatifs du vote, la reddition de comptes et le vote économique.
- Séance de questions et de discussion sur zoom, 10 h à 11 h (heure de Montréal).
- Date limite : Remise du rapport de lecture.
- Date limite: Fin du terrain du sondage.

Mercredi 4 novembre

- Les facteurs explicatifs du vote, l'idéologie et les enjeux.
- Séance de questions et de discussion sur zoom, 10 h à 11 h (heure de Montréal).

Mercredi 11 novembre

- Les facteurs explicatifs du vote, les candidats.
- Séance de questions et de discussion sur zoom, 10 h à 11 h (heure de Montréal).

Mercredi 18 novembre

Les campagnes électorales.

- Séance de questions et de discussion sur zoom, 10 h à 11 h (heure de Montréal).

Mercredi 25 novembre

 Semaine de rédaction du travail final, rencontres individuelles avec la professeure et/ou les moniteurs.

Mercredi 2 décembre

- Prédire les résultats électoraux.
- Séance de questions et de discussion sur zoom, 10 h à 11 h (heure de Montréal).

Mercredi 9 décembre

Examen final.

Vendredi 11 décembre

- Date limite: Remise du travail de session.

Rappel des règlements pédagogiques

Veuillez prendre note que le trimestre se termine le **22 décembre 2020** (incluant la période des examens). Aucune demande d'examen différé ne sera accepté sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

En cas d'absence à un examen ou de retard dans la remise d'un travail, l'étudiant doit remplir le formulaire approprié et le remettre à la technicienne à la gestion des dossiers étudiants (TGDE) responsable de son dossier dans les 7 jours ouvrables suivant l'absence à un examen ou la date de remise d'un travail. Les formulaires sont disponibles sur le site web du SAFIRE ou auprès de la TGDE ou en cliquant sur les liens suivants : Demande de délai pour la remise d'un travail, Avis d'absence à un examen.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 point de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question.

La prévention du plagiat

Le département porte une attention tout particulère à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Tous les étudiants sont invités à consulter le site web et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entrainer un échec, la suspension our le renvoi de l'Université.**

Le harclement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique de l'Université de Montréal s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre :

- Si vous pensez que vous vivez du harcèlement?
- Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement?
- Pour toute autre question?

Bibliothécaire

N'hésitez pas à profiter des services de Mathieu Thomas, bibliothécaire disciplinaire spécialisé en science politique. Vous pouvez le rejoindre à son bureau (local 3095 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel (m.thomas@umontreal.ca). Vous êtes invités aussi à visiter sa page internet, *Ressources en Science politique*.

Tout travail remis dans le cadre du cours POL 3015 doit respecter les règles bibliographiques du Style Chicago (méthode Auteur-Date). Pour les règles relatives à la présentation matérielle (numérotation des pages, police de caractères, etc.), se référer au document *Exigences matérielles des travaux*, disponible sur la page d'accueil du Guide ScPo.